



L'Écho municipal

Janvier 2024 – Édition no. 68



Mot de votre mairesse

Bonjour à tous

Premièrement, je désire, au nom du conseil, de la direction et des employés municipaux, vous souhaiter une très bonne année 2024 remplie de bonheur et de santé.

Votre conseil municipal a, pour l'année 2024, plein de projets sur la table. Vous possédez une très belle équipe qui travaille pour vous et nous aimerions votre collaboration afin de réaliser tous ces projets.

Pour ma part, j'aimerais vous inviter à participer à nos séances ordinaires qui ont lieu à tous les 2^e lundis du mois. Au plaisir de vous rencontrer!

Chantal Gagnon, mairesse



Calendrier des séances ordinaires 2024 du conseil municipal

Janvier 2024 : Lundi, 15 janvier 2024

Février 2024 : Lundi, 12 février 2024

Mars 2024 : Lundi, 11 mars 2024

Avril 2024 : Lundi, 8 avril 2024

Mai 2024 : Lundi, 13 mai 2024

Juin 2024 : Lundi, 10 juin 2024

Juillet 2024 : Lundi, 8 juillet 2024

Août 2024 : Lundi, 12 août 2024

Sept. 2024 : Lundi, 9 septembre 2024

Oct. 2024 : Mardi, 15 octobre 2024

Nov. 2024 : Lundi, 12 novembre 2024

Déc. 2024 : Lundi, 9 décembre 2024

***Les séances ordinaires ont lieu à 19h30 à l'édifice municipal.**

Dates à retenir
Janvier & Février 2024

Jour	Date & Heure	Activité
Lundi	15 janvier 2024 19h30	Séance mensuelle ordinaire du conseil municipal
Vendredi	19 janvier 2024 16h30	Party des bénévoles du Club de l'Amitié Centre des loisirs
Dimanche	21 janvier 2024 9h	Célébration de la parole Centre des loisirs
Mercredi	24 janvier 2024 13h	Cours d'initiation à l'informatique par CLEF Mitis – au local du CACI
Lundi	12 février 2024 19h30	Séance mensuelle ordinaire du conseil municipal
Mercredi	14 février 2024	Fête de la Saint-Valentin Centre des loisirs
Samedi	10 février 2024 9h à 11h	Déjeuner du Club de l'Amitié Centre des loisirs
Dimanche	11 février 2024 9h	Messe Centre des loisirs

** Le local du club de Vie Active demeure ouvert en temps sur les heures d'ouverture du bureau municipal. N'hésitez pas à venir profiter des jeux et activités disponibles **

Location du Centre des Loisirs ou du Gymnase

Pour louer le Centre des Loisirs ou le Gymnase, nous vous invitons à communiquer au bureau municipal au 418-779-2421.

Prix en vigueur pour 2024 jusqu'à modification

Centre des loisirs : 120 \$

Gymnase : 150 \$

La clé devra être récupérée au bureau municipal dans la semaine précédant la location et retournée la semaine suivante.

Collecte des matières résiduelles

Changement pour les rues
en sens unique et en cul-de-sac

Rimouski, le 8 Janvier 2024

Aux résidents des rues à sens unique et des rues en cul-de-sac sans espace de retournement

Objet : Collecte des déchets (ordures, recyclage et compost) dans les rues à sens unique ou en cul-de-sac

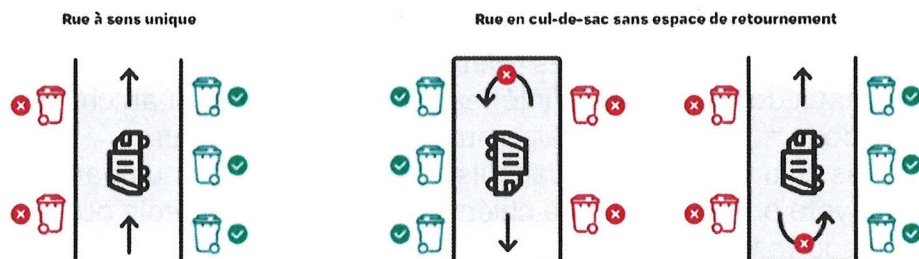
À partir du 5 Février 2024, les camions de collecte des déchets ne circuleront plus en sens inverse dans les rues à sens unique. Cette mesure vise à éviter les accidents routiers et à assurer la sécurité des chauffeurs et de la population.

Le bras articulé qui vide les bacs roulants se situe sur le côté droit du camion. Pour cette raison, nous demandons aux résidents des rues à sens unique de positionner leurs bacs roulants du côté droit de la rue afin que la collecte puisse s'effectuer correctement et dans le sens de la circulation.

Pour les résidents des rues en cul-de-sac sans espace de retournement, le camion circulera dans la rue de sorte à pouvoir ressortir de l'avant. Les bacs roulants devront être placés du côté de la rue permettant au camion de les collecter de son côté droit.

Le schéma suivant illustre les différents scénarios possibles :

Disposition des bacs - rues à sens unique et cul-de-sac sans espace de retournement



Nous vous remercions de votre précieuse collaboration

L'importance de la prévention

Voici une petite liste de sécurité à cocher pour être prêt à faire face aux aléas de l'hiver

- ☐ Nettoyer et vider les cendres du foyer et ou poêle à bois
- ☐ Changer les piles des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone
- ☐ Déneiger les entrées de la résidence afin de sécuriser ma famille, mes visiteurs ainsi qu'en cas de besoin des premiers répondants
- ☐ Déneiger les balcons et les escaliers afin d'éviter les chutes
- ☐ En mon absence, désigner une personne de confiance qui s'occupera de récupérer mon courrier et de la rotation de mes bacs
- ☐ Faire une liste de mes médicaments et l'apposer sur la porte du frigo et y inscrire mon nom, mon numéro de téléphone ainsi que les coordonnées d'une personne à joindre en cas d'urgence

Numéros utiles en cas d'urgence

En cas d'urgence, composer le **911**

Pharmacie J. Landry & J-F Pépin/ Squatec : 418-855-2382

Pharmacie W. Turbide-Landry / Sainte-Blandine : 418-735-5770

****** Le défibrillateur et la trousse de premiers soins sont installés à l'entrée du bureau municipal et sont disponibles en tout temps ******

Les coyotes en visite au village

Nous avons été avisés à plusieurs reprises que des coyotes se promènent dans le périmètre urbain et ce, fréquemment. **Nous vous demandons donc de faire preuve de vigilance et d'adopter un comportement prudent :**

- éviter de laisser traîner des ordures sur les terrains;
- assurer un compostage domestique adéquat donc inodore;
- bien fermer le bac brun et enrayer les odeurs;
- garder les animaux domestiques à l'intérieur, la nuit, à l'aube et au crépuscule;
- ne pas laisser de la nourriture, humaine ou animale, à l'extérieur;
- toujours tenir les chiens en laisse quand ils se promènent dans un parc ou un boisé, car le coyote peut percevoir le chien comme étant une proie ou de la compétition. Il pourrait même attaquer le chien en liberté.



Municipalité de La Trinité-des-Monts

12, rue Principale Ouest
La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0
Tél. : (418) 779-2421 Téléc. : (418) 779-2454

SOMMAIRE DU BUDGET 2024 PRÉSENTÉ LE 22 DÉCEMBRE 2023

	DÉPENSES	REVENUS
Administration générale	345 861.33 \$	
Sécurité publique et incendie	78 635.00 \$	
Transport	235 561.00 \$	
Hygiène du milieu	74 642.00 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	67 391.00 \$	
Loisirs et Culture	17 116.00 \$	
Frais de financement	52 273.00 \$	
Remboursement de la dette	141 381.00 \$	
Taxes foncières générales		412 146.95 \$
Taxes d'égouts		24 886.00 \$
Taxes de vidanges		51 965.00 \$
Paielements tenant lieu de taxes		70 483.08 \$
Transferts de droits		68 608.00 \$
Services rendus, droits et intérêts		15 777.00 \$
Redevances et subvention		368 994.30 \$
TOTAL:	1 012 860.33 \$	1 012 860.33 \$

**Comté de Rimouski
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

RÈGLEMENT N°287-23

**RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE LA TAXE
FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LES SERVICES DE LA
COLLECTE ET DISPOSITION DES VIDANGES
ET DES ÉGOUTS**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par Mme Marie-France Gagnon, conseillère à la séance extraordinaire du Conseil, le 22 décembre 2023 (résolution #196-23);

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité de La Trinité-des-Monts ordonne et statue ce qui suit :

Article 1 NOMBRE DE VERSEMENTS

Chaque fois que le total de toutes les taxes (y compris les tarifs et compensations) à l'égard d'un immeuble imposable porté au rôle d'évaluation dépasse 300.00\$ (trois cents dollars) pour chacune des unités d'évaluation, le compte est alors divisible en quatre (4) versements égaux.

Article 2 ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

L'échéance pour le premier ou unique versement est fixé au trentième jour qui suit l'expédition du compte de taxe.

L'échéance du deuxième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième jour de la première échéance mentionnée au premier paragraphe de l'article 2.

L'échéance du troisième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième qui suit la date d'exigibilité du second versement mentionné au deuxième paragraphe de l'article 2.

L'échéance du quatrième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième qui suit la date d'exigibilité du troisième versement mentionné au troisième paragraphe de l'article 2.

Article 3 RECOURS

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait ses versements selon les exigences prescrites à l'article 2.

Article 4

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2024.

Article 5 TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Le montant des dépenses prévues pour 2024 s'élève à 1 012 860.33 \$ et pour pouvoir au paiement de ces dépenses, le Conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière générale à 1.12\$/100\$ pour l'année 2024, conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Article 6 TARIFS DE COMPENSATIONS

Le tarif de compensation **"ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES, AINSI QUE LA CUEILLETTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RECYCLABLES"** est fixé à :

Chalet :	185,10\$
Résidence :	273,15\$
Commerce :	410.09\$

Les tarifs de compensation pour le service des **"ÉGOUTS"** sont fixés annuellement à :

Résidence ou logement :	312.38\$
Commerce ou service :	427.89\$
Terrains vagues :	136.60\$

Pour la définition du mot "logement", l'on se réfère à celle accordée au règlement de zonage.

Logement signifie une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce, destiné à servir de domicile. Un logement comporte une entrée indépendante par l'extérieur ou par un hall commun, une cuisine ou un équipement de cuisson et des installations sanitaires.

Le propriétaire du bâtiment devra payer le tarif ci-dessus, que lui-même, le locataire ou l'occupant se servent des égouts ou ne s'en servent pas.

Article 7 TAUX D'INTÉRÊTS

Le taux d'intérêts est fixé annuellement par résolution conformément à l'article 981 du Code municipal et devient exigible à l'échéance de chacun des comptes de taxes.

Article 8

Le présent règlement annule tout autre règlement relatif à ce sujet.

Article 9

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Avis de motion :	23 décembre 2023
Adoption du projet :	23 décembre 2023
Adoption :	15 janvier 2024
Affichage :	16 janvier 2024

(s) *Chantal Gagnon*

(s) *Francesca Lavoie*

Chantal Gagnon

Mairesse

Francesca Lavoie

Directrice générale, Greffière-
Trésorière



Boite de viande

38 chemin du Cenellier est
La Trinité-des-Monts, Qc G0K 1B0
418-731-0703 ou 418-318-5737

Boîte Familiale

- 8 paquet de bœuf haché environ 1lb le paquet
- 4 paquet de porc haché environ 1lb le paquet
- 1 rôti de palette de bœuf environ 2lbs le paquet ou rôti de porc
- 1 à 2 paquets de surlonge ou contre-filet de bœuf environ 1 lb le paquet
- 1 à 2 paquets de steak d'intérieure environ 1 lb
- 2 paquet de cube mijoteuse ou de cipaille environ 1lb le paquet
- 1 osso bucco de bœuf ou de porc d'environ 1 lb
- 1 paquet de cube à brochette de bœuf
- Coût 150\$ cette boîte vaut environ 190\$ si acheté à l'unité**

Boîte tout bœuf

- 1 rôti de palette de bœuf environ 2lbs le paquet ou rôti d'épaule
- 1 à 2 paquets de surlonge ou longe de bœuf environ 1 lb le paquet
- 2 paquet de bœuf haché environ 1 lb le paquet
- 2 paquet de cube mijoteuse ou de cipaille environ 1lbs le paquet
- Coût 65\$ cette boîte vaut environ 75\$ si acheté à l'unité**

Boîte variée

- 2 paquets de steak haché d'agneau environ 1lb le paquet
- 3 paquets de bœuf haché environ 1 lb le paquet
- 4 paquets de porc haché environ 1lb le paquet
- 3 paquets de cube de porc à mijoté ou cipaille environ 1lb le paquet
- 1 rôti de palette de bœuf environ 2lbs ou d'épaule le paquet
- 1 paquet d'osso bosco de bœuf ou porc
- 3 paquets de saucisse d'agneau de votre choix le paquet
- Coût 110\$ cette boîte vaut environ 130\$ si acheté à l'unité**

*Sur livraison ou préparation seulement ou cueillette



Boîte de viande

38 chemin du Cenellier est
La Trinité-des-Monts, Qc G0K 1B0
418-731-0703 ou 418-318-5737

Boîte d'agneau

1 à 2 tranches de gigot d'environ 1 lb le paquet
2 paquet de cube d'épaule environ 1lb le paquet
4 paquet de steak haché d'agneau environ 1lb le paquet
2 paquet de côtelette environ 1lb le paquet
1 paquet de jarret ou souris environ 1lb le paquet
2 paquets de saucisse
Coût 110\$ cette boîte vaut environ 125\$ si acheté à l'unité

Boîte tout prêt à manger

1 pizza à l'agneau effiloché
1 pâté à l'agneau
1 ~~smoke meat~~
4 paquets de saucisse
Coût 60\$ cette boîte vaut environ 65\$ si acheté à l'unité

Boîte d'automne

3 paquets de steak haché de Bœuf environ 1 lb le paquet
2 paquets de porc haché environ 1lb
1 rôtie de palette environ 1.5lb le paquet
1 rôtie d'épaule ou de fesse de porc
3 cube de bœuf à mijoté 1lb environ
2 paquets de cube de porc environ 1 lb
1 paquet de deux ossobucos de bœuf ou de porc 2 lb environ
Coût 85\$ cette boîte vaut environ 115\$ si acheté à l'unité

*Sur livraison ou préparation seulement ou cueillette

Messages des organismes et entreprises

Message de la communauté	La Corporation de développement
Un gros merci à madame Nadia Lavoie et monsieur Francis St-Pierre pour avoir illuminé la croix et notre église durant la période des Fêtes. <i>Marie-Paule Geneau</i> <i>Au nom de la communauté trinitoise</i>	Nous avons reçu le VTT acquis en janvier 2024. L'anneau de glace prévu sur le terrain des loisirs est en préparation. Si vous avez des idées de projets venez nous rencontrer !
Le Club de l'Amitié	Ferme du Fond d'Orme
Reprise des déjeuners, vérifiez l'horaire pour rester à l'affût ! BINGO tous les dimanches à 14h au local du Club de l'Amitié Plus de 200 \$ en prix toutes les semaines	Nous vous invitons à visiter le site internet http://fermedufonddorme.ca Toutes les pièces de viande sont emballées sous-vides et congelées. Nous contacter pour venir chercher votre commande 38 chemin du Cenellier est La Trinité-des-Monts, Qc, G0K 1B0 418-731-0703 (Nancy L'Italien) 418-318-5737 (Vincent Lebel)
Gagnants des tirages de DÉCEMBRE 2023 commandités par la Corporation de développement de La Trinité-des-Monts en collaboration avec les commerces locaux 25 \$ d'essence au Marché Le Nécessaire : Marilou Ouellet 25 \$ d'épicerie au Marché Le Nécessaire : Ghislaine Gagné 25 \$ de certificat cadeau au Salon Gill : Jacynthe Gobeil 25 \$ de certificat cadeau à la Ferme du Fond d'Orme : pas de tirage en décembre Félicitations aux gagnants et merci à vous tous d'encourager local !	

Dates de tombée de l'Écho municipal pour l'année 2024

Janvier 2024 :	Vendredi, 19 janvier	Juillet 2024 :	Vendredi, 12 juillet
Février 2024 :	Vendredi, 16 février	Août 2024 :	Vendredi, 16 août
Mars 2024 :	Vendredi, 15 mars	Sept. 2024 :	Vendredi, 13 septembre
Avril 2024 :	Vendredi, 12 avril	Oct. 2024 :	Vendredi, 18 octobre
Mai 2024 :	Vendredi, 17 mai	Nov. 2024 :	Vendredi, 15 novembre
Juin 2024 :	Vendredi, 14 juin	Déc. 2024 :	Vendredi, 13 décembre

Aidez-nous à vous aider et faites-nous part de vos suggestions !

Heures d'ouverture et coordonnées du bureau municipal

Lundi : 9h à 12h et 13h à 16h
Mardi : Fermé au public
Mercredi : 9h à 12h et 13h à 16h
Jeudi : 9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : Fermé au public

Pour nous joindre

Francesca Lavoie, directrice générale
Yolande Lebel, adjointe administrative
Tél. : 418.779.2421
muntrinite@mrc-rn.ca

Stéphane Proulx, agent de vitalisation
Stephane.proulx.vitalisation@gmail.com
Tél. : 418.894.6737

Patrick Labrie, inspecteur en urbanisme
Patrick.labrie@mrc-rn.ca
*Sur place tous les jeudis. Veuillez
communiquer au 418.779.2421 pour
prendre rendez-vous ou pour obtenir un
formulaire de demande de permis.

Corporation de développement
Karine Blaquière, présidente
Tél. : 418.509-9820
corporation.tdm@outlook.fr

Transport collectif MRC
(pour des déplacements sécuritaires et
peu coûteux)
418-724-5155
transport@mrc-rn.ca
<https://transportrn.ca/>

Transport adapté MRC
(pour les personnes à mobilité réduite)
Pour vous procurer un formulaire
d'admission : 418-724-5155
transport@mrc-rn.ca
<https://transportrn.ca/>